



*Par courrier électronique*

Le 27 août 2019

Aux responsables des laboratoires de microbiologie  
Aux médecins microbiologistes infectiologues  
Aux coordonnateurs techniques des laboratoires  
Aux directeurs de santé publique  
Aux co-directeurs des grappes Optilab

### **Rappel : Maladie de Lyme – modification des analyses**

---

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous rappeler le changement dans le dépistage de la maladie de Lyme qui s'opérera à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Tel que décrit dans la [lettre annonce](#) du 5 août dernier :

1. Le prescripteur devra dorénavant prescrire une demande d'analyse selon le lieu présumé d'acquisition de la maladie de Lyme, soit :
  - a. Maladie de Lyme acquise en Amérique du Nord; (code 82020)
  - b. Maladie de Lyme acquise en Europe (code 82023)\*
2. Le prescripteur devra indiquer si les symptômes sont présents depuis moins de 6 semaines.
  - a. Lorsque les symptômes sont présents depuis plus de 6 semaines, la confirmation par immunobuvardage (WB) IgM ne sera plus effectuée.
  - b. Vous aurez la possibilité d'indiquer « information non-disponible » sur la requête pendant une période de transition de 6 mois. L'algorithme actuellement en vigueur (dépistage IgM et IgG) s'appliquera alors.
3. Pour la maladie de Lyme acquise en Europe, deux renseignements supplémentaires seront aussi obligatoires
  - a. Le pays visité
  - b. La date de départ du pays visité

...12

De plus, nous désirons préciser que l'analyse sera offerte sur sérum unique. Toutefois, les résultats négatifs chez les patients ayant des symptômes depuis moins de 6 semaines seront accompagnés d'une recommandation de soumettre un second prélèvement.

La plateforme PHAGE de requêtes de laboratoire a été modifiée pour refléter ces changements. Vous pouvez donc préparer les envois vers le LSPQ, qui offrira l'analyse à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Pour toute question, veuillez consulter le guide de services

<https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/borrelia-burgdorferi-lyme-detection-anticorps-sur-serum> ou contacter Karine Thivierge au 514 457-2070, poste 2247.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean Longtin, MD, FRCPC  
Directeur médical

Karine Thivierge, Ph. D.  
Microbiologiste  
Responsable, Parasitologie

*\* Une erreur s'était glissée dans la lettre du 5 août 2019. Le dépistage de Lyme européen est codé 82023 au lieu de 82021*